# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 9 JUIN 1868. Entre les rues Bienville et Conti.



DUPOUY & LINET,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS

PRIX DE L'ABONNEMENT.
EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $10; par semestre, $6; par trimestre, $4.
Prix d'un numéro ordinaire, 10 cents.
EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $5; par semestre, $3.
PARIS D'ABONNEMENT.

Les annonces judiciaires, placées à leur de ville dans le Bulletin officiel du journal, payées $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces judiciaires de la page différente payées $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par insertion, payées comme le sont les annonces judiciaires.

Les annonces non judiciaires, dans la page différente, payées $1 50 le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des changements, ou ayant des affaires à faire insérer des annonces urgentes, feront bien de nous en prévenir avec soin; sans cela nous ne répondons pas de leurs ordres.

Toutes les annonces d'un nombre d'insertions indéfini doivent être marquées du nombre de fois qu'elles doivent paraître, sans cela elles seront imprimées jusqu'à ce ordre soit donné.

Toutes annonces transitoires doivent être payées d'avance.

Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.

Les comptes des personnes faisant régulièrement leurs annonces ne sont envoyés à la fin de chaque mois.

Pour la liste des navires et steamboat arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions demandées, voir à la page anglaise.


NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 9 JUIN.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, à mid.—Une portion de terre composée de deux terrains situés dans le Deuxième District, dans l'Ile bordé par les rues Hôpital, Romain, Derbigny et le Chemin du Bayou, avec toutes les bâtisses qu'il y trouve vent. Aussi, une portion de terre située sur le Chemin de la Crete et de Gentilly, dans le Troisième District, comprenant quatorze terrains. Et à 1½ heures, sur les lieux, la bâtisse invendue du feu de chantier de bois, à l'angle des rues Tchoupitoulas et Lafayette, le District.

Par O. De Fariet, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, à mid.—Trois mille six cent cinquante trois terrains sur, dans le Troisième District, à proximité et du chemin de fer de Mexique et du chemin de fer projeté de Clamorgan, Pauline et Jourdan, Desrier, Elmire; Congrès, Indépendance, Pauline et autres rues,—à vendre à l'unique, à de longs termes, au quart comptant, de bâtisses de ville, au pair.

Par Hale, Bishop & Co, à 10 heures, à leur salle d'encan, 21 rue de Chartres—marchandises sèches et chaussures et toile cirée à vendre.

Par S. Guinault, à 11 heures, rue des Magistrats, entre les rues François et Chapitre—Esclave à vendre.

Par Jean Forest.

Par E. Roger & Co, à toute salle d'encan—marchandises sèches, meubles de famille et chevaux.

Par Mongomery, Hall & Co, à leur salle d'encan, rue de Camp—un nombreux assortiment général de meubles et d'autres effets de valeur. Et aux heures de 7, Liner, rue Gravier, à 11 heures—magnifiques chevaux appareillés et de moindres, aussi voitures légères, buggies, wagons, harnais.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 58 de la rue de Chartres, à 10—Cabinet bottes, souliers et bradequins—neuf, réservé.

Par Vincent & Co, au No 16 de la rue de Chartres—marchandises sèches étrangères et américaines—sans réserve.

Par Louis Stern & Bro—509 caisses bottes, souliers et bradequins—sans réserve.

Par G. Valeton, au No 68 de la rue Tchoupitoulas—cafés, vins, whisky, eau pesa, beurre, jambons.


Achetez vos cosmétiques et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

ATTENTION!

Les ventes à l'encan de ce jour, par le Shérif comprennent

A 10 ½ heures A. M., sur les lieux, à l'angle des rues Tchoupitoulas et Lafayette, Troisième District, la bâtisse invendue du feuda chantier de bois, &c, &c.

A mid, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—jolie résidence pour famille talant fine en Chemin du Bayou et rue de l'Hôpital, entre celles Derbigny et Roman, Deuxième District—Une terre de valeur composée de quatre-vingt terrains, située sur le Chemin de la Cret- et de Gentilly, dans le Troisième District—Et le bail de la maison No 182, rue Gravier, District, expirant le 1er d'octobre 1873.

Pour le détail et les conditions, voir aux annonces.

Vente d'immeubles.—L'attention du public, des capitalistes, celle des hommes d'entreprise qui n'ont qu'à jeter les bâtisses dans les rues, et qui ont grand vente de lots vacants qui sera faite, aujourd'hui, par M. O. de Fariet, encanteur, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs. Les conditions seules recommandent cette affaire à la sérieuse attention de tous. Ceux-ci trouveront le privilège de payer le prix de l'adjudication comptant en billets de ville au pair ou, s'ils préfèrent, de profiter du crédit d'un, deux, trois, quatre et cinq ans qu'il leur est offert, à raison de 6 p 0/0. Jamais on ne fit de conditions plus libérales, et ces longs termes doivent nécessairement faire venir les coureurs rares. Les lots sont généralement bien boisés, et la ligne de rue des bois de toute espèce payera plus que le prix d'acquisition.

Chaussures à l'encan.—MM. Hoffman, Marks & Co, encanteurs, vendront aujourd'hui, à 10 heures du matin, à leur salle de vente, rue de Chartres, No 58, un assortiment de chaussures, impo-tant récemment des meilleures manufactures du Nord. L'assortment se compose de plus de 600 cases d'articles tout nouveaux et qui méritent l'attention des marchands. La vente est sans réserve. Quant aux conditions, elles seront annoncées au moment de la crise.


MORT D'ALEX. C. BULLITT.—Le télégraphe nous a annoncé, hier, que M. Alex. C. Bullitt, ancien membre de la presse créolenne, venait de mourir à Louisville. M. Bullitt avait été pendant quelques années l'un des propriétaires de l'*Abeille*. C'est, croyons-nous, le sept-septembre 1859 que la vente du journal fut opérée M. Bullen fit l'acquisition de ce journal qui appartenait alors à M. Bayon. En passant des mains de ce dernier dans celles des nouveaux acquéreurs, l'*Abeille* cessa de soutenir le parti démocrate et elle fut consacrée à la défense du parti whig. Pendant cinq années M. Bullitt qui rédigeait la partie anglaise du journal, se fit remarquer comme un des écrivains les plus entreprenants de la presse du Sud. En 1844 il quitta l'*Abeille* pour devenir un des propriétaires du *Picayune*, journal dans lequel il écrivit à différentes époques. En 1848 M. Bullitt contribua par ses articles et ses conseils à assurer l'élection du général Taylor, et il alla, après l'inauguration du nouveau Président, prendre la direction du *Republic*, organe du parti whig à Washington. En 1850 M. Bullitt cessa d'écrire d'une façon régulière et après un voyage de quatre ans en Europe, il vint s'établir à Louisville, qu'il ne quittait que pour aller surveiller la gestion d'une propriété achetée par lui dans le Mississippi, ou pour faire une courte visite à ses anciens amis de la Nouvelle-Orléans. M. Bullitt devait avoir une soixantaine d'années; il était né au Kentucky. Sa mort peut être considérée comme soudaine, car sa santé n'avaient reçu aucune nouvelle qui pui la faire pressentir. C'était un homme doué de grandes qualités et qui sera regretté par tous ceux qui l'ont connu.

CONSEILS DE VILLE.—Nous apprenons que le comité chargé de faire un rapport sur le plan proposé par M. Bernard Avegno pour la conversion des billets de ville, a adopté les bases principales du plan. Les conditions exigées de M. Avegno, en dehors des garanties déjà offertes, sont un cautionnement de cent mille piastres, et une avance permanente de $50,000 à la ville jusqu'à la fin du contrat. Ces conditions ont été l'objet d'un acquiescement immédiat, de sorte que nous pensons que le comité proposera, ce soir même, l'adoption d'une ordonnance pour la réalisation du projet. Il est temps que les Conseils en finissent avec cette question et qu'ils se décident à adopter une mesure qui doit remettre le Trésor municipal dans un état normal.

TOURNOI AU BÉNÉFICE DU LIEUTENANT BRAINE.—Le programme de la fête qui doit être donnée le 12 juin au bénéfice de la famille du lieutenant Braine, a été considérablement augmenté comme on le verra par l'annonce que nous publions. Des courses au trop et au pas ont été ajoutées au tournoi et au bal. Nous publions également un appel de M. J. S. Skinner, secrétaire du comité, aux dames de la Nouvelle-Orléans, pour les inviter à donner leur concours à la bonne œuvre proposée en prenant charge du salon de rafraîchissements. Cet appel sera certainement bien accueilli, car l'a-gît d'une infortune qui mérite les sympathies des dames du Sud.

COMPAGNIE LOUISIANAISE DE L'HUILE DE PÉTROLE.—Nous avons reçu de M. Julien Michel, secrétaire de cette Compagnie, une brochure contenant l'exposé de la situation de la société; nous en donnerons demain l'analyse. Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce qui paraît aujourd'hui dans nos colonnes.

LE PREMIER JOUR DE BONHEUR.—Nous avons dit l'éclatant succès obtenu à Paris par le dernier ouvrage d'Auber, ce compositeur octogénaire qui fait des opéras comiques ravissants de fraîcheur à l'âge où tant de gens tombent dans la décrépitude. M. A. Elie vient de recevoir de Paris la partition du *Premier Jour de Bonheur* ainsi que les morceaux détachés, et les morceaux arrangés pour piano. Nous signalons ces nouveautés musicales à nos dilettantes des deux sexes. On trouvera également chez M. Elie le cours complet de piano de F. Le Couppey, adopté au Conservatoire, ouvrage très utile pour les études de piano.

Café Nagur-Planter.—M. Antoine Sutter, qui vient de faire la réouverture du café situé au coin des rues Bienville et Levée, annonce que son liqueur sour toutes de choix et qu'il servira tous les jours un lunch de 11 heures à 1 heure.

## FRANCE.

Nous avons reçu depuis dimanche deux malles d'Europe, ce qui nous met en possession de journaux de Paris allant jusqu'au 22 mai.

La discussion dans le Corps législatif française sur les interpellations relatives au régime économique de la France, s'est terminée dans la séance du 20 par l'adoption de l'ordre du jour pur et simple à une très forte majorité. Nous donnons plus loin des extraits du discours de M. Pouyer-Quertier, le fougueux industriel de Rouen. Plusieurs orateurs ont pris la parole dans la séance du 18 M. Pagery a fait à propos rassortir les conséquences du système protectionniste aux Etats-Unis; M. Ancel, du Hâvre, a demandé protection pour la marine marchande. A l'ouverture de la séance du 19, M. Rouher a pris la parole et son discours ne s'est terminé que dans la séance du 20; il occupe quatorze colonnes de la *Patrie*. C'est un véritable traité sur la question. Nous en donnerons une analyse et des extraits.

Le Sénat s'est occupé dans la séance du 19 du rapport présenté par M. Chaix-d'Est Ange sur des pétitions qui signalent au Sénat les tendances matérialistes de l'enseignement dans certaines facultés et qui demandent la liberté de l'enseignement supérieur. On a entendu M. le baron Ch. Dupin et M. Sainte-Beuve. La discussion n'était pas terminée.

JOURNAUX DE LA HAVANE.—Nous devons à l'obligeance de M. V. Ferrilliat, agent de la Compagnie transatlantique générale, l'envoi de deux journaux de la Havane du 3, apportés par le steamer *Guyane*, qui est arrivé dimanche matin au ville.

RÉCOLTES.—Nous lisons dans le *Meschacébé*:

Les apparences de la récolte continuent à être magnifiques. La température rappelle celle de 1854, une des meilleures années pour les planteurs. Un vieil habitant a remarqué que le chiffre 8 est généralement favorable, et l'on a les années d'abondance 1828, 38, 48 et 58. Tout porte à croire que 1868 se comportera de même. En 1828, l'habitation Robert & Zénon Rausson fit 800 boucauts avec un moulin à bêtes, et 15 arpents de cannes d'Otahiti rendirent 60 boucauts sur cette propriété.—Suivant toute probabilité, la récolte de maïs sera énorme dans toute l'Union, et nous aurons à bon marché ce produit de première nécessité.

*Le Villageois*, de Markaville, Avoyelles, consacre la mention suivante au représentant Paulin Guignet, jadis nominé à St Jacques:

"Le 21 Dimanche, propriétaire de plusieurs maisons dans la jolie bourgade de Marksville, Avoyelles, avait pour locataire, entre autres, le jeune orateur, spirituelle, sympathique et politicien radical, Paulin Guignet, natif de Provence, et depuis environ dix-huit mois aux Avoyelles, qu'il est appelé à représenter à la Législature, où il a une perspective d'un million de piastres sans compter le tour du bâton, pourvu que Butler & Cie soient satisfaits de la manière dont ils ont été joués. Le susdit locataire représentant a déménagé à la sourdine et levé le pied, le samedi, 2 mai, dans la nuit, sans vergogne et sans égards aucunes pour son maître de logis, propriétaire, médecin, et docteur en eut pour une bagatelle de $150. Nous recueillons le fait dans l'affidavit en Cour, et on convient que, pour un représentant, ce n'est pas mal commencer.

## CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE.—8 juin.

THERMOMETRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN
Kaccigner Bienville et Chartres.

| | |
|---|---|
| 6 heures A. M. | 76 degrés |
| 12 " " | 85 1/2 |
| 3 " P. M. | 89 1/2 |
| 6 " " | 86. |

ARRESTATION DE TOUT LE BUREAU D'ENREGISTREURS.—Hier, à midi, le major B. B. Keeler, sec.-secrétaire pour les affaires civiles, s'est rendu, par ordre du général Buchanan, au Bureau de l'Enregistrement, dans l'édifice de l'Institut, et a arrêté MM. G. M. Wickliffe, O. H. Hempstead, J. S. Harris, J. M. Ingraham et N. Underwood, membres du Bureau, qui avaient signé des réclamations où le général Buchanan était censuré pour l'arrestation de Packard, et où était réaffirmée l'autorité de la proclamation de Packard pour l'ouvrir de la Législature et l'installation des officiers d'Etat. M. Wickliffe, président du Bureau par intérim, a fait mine de résistance; mais ses collègues lui ont donné l'exemple de la soumission, il s'est décidé à le suivre.

Dans l'intervalle est arrivé un télégramme de Grant qui conseille au général Buchanan de suspendre toute action à l'égard de Packard jusqu'à ce que le Congrès ait achevé la législation maintenant pendante, sur l'admission de la Louisiane.

En conséquence, le général Buchanan a fait savoir aux membres du bureau d'enregistrement qu'il ne pouvait pas, d'après le Congrès faisait dans sa législation relative à la Louisiane, ils seraient tous arrêtés de nouveau et traduits devant une commission militaire pour cette juge.

L'EXPOSITION DE PARIS.—Dans une réunion des commissaires de la Louisiane à l'exposition de Paris, réunion qui a eu lieu à l'hôtel Saint Charles hier soir, les personnes dont les noms suivent ont été choisies à l'unanimité pour les compensés accordées aux Louisianais:

Le général Lodunan, David Bidwell, A. W. Marrion, J. Kenner, S. H. Chadwick, T. H. Zimmerman, F. N. Thayer et C. Dieter.

NOUVELLES.—Mme Gaines aura probablement plus d'un procès à soutenir avant d'entrer en possession des biens qu'elle réclame. Les personnes qui ont acquis des droits partiaires pas disposées à les céder sans compensation. Mme Gaines ferait peut-être bien d'être libérale en se contentant de bribes pour avoir quelque chose.

On parle de M. Labarre comme devant être nommé contrôleur de ville à la place de J. O. Landry, dit, dans le moment, mais qui est dans l'impossibilité d'occuper la place à cause du serment.

M. Adam Giffon qui a été déjà trésorier de ville, est mentionné pour cette place.

LE PROCÈS HAINES-TEXADA.—Dans l'affaire de Dennis E. Haynes, capitaine d'éclaireurs louisianais, engagé au service des Etats-Unis pendant la guerre, vs. J. W. Texada, de la paroisse de Rapides, réclamant des dommages pour voies de fait commises à Alexandrie, Louisiane, depuis la fin de la guerre, le jury de la Cour de District des Etats-Unis a rendu, hier, un verdict de $500 de dommage en faveur du plaignant. L'affaire est une de celles qui ont pris naissance ici devant la Commission des réclamations du Sénat, sous le bill des droits civils.

MORTALITÉ DANS LA VILLE.—Il y a eu 106 enterrements pendant la semaine finissant dimanche à 6 heures du matin. 7 personnes sont mortes de la fièvre, et 3 de variole et 3 de vieillesse.

Classification: 52 personnes du sexe masculin et 47 du sexe féminin, dont 53 blancs, 33 nègres, 10 mulâtres et 1 Mon déclarés.

COMBAT AVEC UN VOLEUR.—Le jeune Edward McGrath, âgé de 16 ans, entendant du bruit dans la chambre où il était couché, samedi dernier, regarde de ce côté et voit un individu soulevant la moustiquaire du lit de son père qui était absent. Il se jette à bas et cherche un pistolet pour tirer sur le coquin. Mais ce dernier, voyant le jeune homme, décampe au plus vite. Le lendemain matin, le jeune homme était à la cour par le jeune homme, il se retourne et lui tire un coup de pistolet que le jeune homme lui rend, et le voleur tombe. Il se relève toutefois et a le temps de sauter par la porte avant de recevoir une autre décharge. Mais il a eu était pas moins blessé grièvement. Il a laissé une trace abondante de sang sur une étendue de trois lieue, bien qu'il n'ait pas été arrêté. Dans la course il était tombé, on a trouvé deux montres et deux chaînes d'or, deux colliers et croix d'or, de l'argenterie, un pistolet et d'autres articles. Il était entré dans la maison, rue Casaulaire No 242, par une allée sur les derrières.

BANQUEROUTES.—Il y a en 699 demandes de banqueroute enregistrées à la Cour de District des Etats-Unis depuis le 1er juin.

De grandes valeurs en immeubles et en argent ont été saisies entre les mains des syndics pour le bénéfice des créanciers, et la plus grande partie de ces valeurs sont sous la controle de M. Norton comme le syndic général dans toutes les faillites.

TENTATIVE DE VOL.—Dimanche soir, vers 10 heures, un homme de couleur, nommé Philip Atkins, a essayé d'entrer chez M. John G. Bradford, avec l'intention évidente de commettre un vol. M Bradford ayant aperçu ses intentions lui a tiré dessus et l'a dangereusement blessé. L'officier Moore, qui ne tarda pas à se montrer, a arrêté les deux parties. Le blessé a été transporté à l'hôpital et M. Bradford a été conduit au corps de garde.

ARRESTATION POUR VIOL.—L'officier Burke a arrêté, dimanche soir, rue du Canal, James Foley, accusé de faire de ses deux qui est actuellement outragé la personne de la jeune Lucy Long, réfugiée maintenant dans la maison du Bon Pasteur.

PROPRIÉTÉ DU JOURNAL EN LITIGE.—Un procès est pendant devant la Cour de circuit des Etats-Unis (N. L. Brown vs A. S. Mansfield) pour un sport intérêt dans la propriété de *Nouvelle Orléans Republican*. S. L. Brown est un citoyen de l'Illinois. Il déclare, sous serment, qu'il a acquis de M. Mansfield, M. A. Smith Worth à la requête de Mansfield. Le billet de Mansfield pour $1,186 67, portion du prix d'achat, est échu, mais a été protesté. Mansfield a eu un banqueroute, mais dans son actif le quart indivis en question n'est pas mentionné et rien n'est dit à propos du billet de $1,186 67 dans son passif.

COUR DU RECORDER.—NEVILLE—John S. Bradford, accusé d'avoir dangereusement blessé Philip Atkins, est à cité une somme une caution de $500 pour paraître quand il sera appelé.

Bradford en sera cité accuse Atkins d'avoir troublé la paix de sa maison et d'avoir essayé d'y commettre un vol.

John Banks, accusé par John Leary de s'être parfaitement approprié un habit et un chapeau, iri passer 30 jours à la prison de paroisse.

Mary Carly, pour avoir molesté sa personne sous l'influence du grog, qui ne sent pas si bon que la rose, a été condamnée à 90 jours de workhouse.

Catherine Carry, même scandale et même pénalité. Beaucoup de soulards ont à payer des amendes de $5 à $10 chacun.

MORDU PAR UN CHIEN ENRAGÉ.—Un chien enragé qui venait de mordre trois personnes a été tué par l'officier Kane dans le 2d District.

TUÉ.—Des renseignements ont été faits sur le corps de D. Clement, âgé de 18 ans, qui a été jeté de sa chambre et s'est cassé le cou en tombant sur les pierres de la banquette. Verdict en conséquence.

M. Seward vient de transmettre au Sénat une dépêche de M. Morrill, consul des Etats-Unis à Costa Rica, donnant avis que la république de Costa Rica désire ouvrir un nouveau port à Tilivan, dans le golfe de Nicoya, sur la côte du Pacifique, et collecte pour cette entreprise l'appui des Etats Unis. Le secrétaire d'Etat a joint à la dépêche une note par laquelle il recommande chaudement d'accueillir la requête du gouvernement de Costa Rica, en faisant ressortir les avantages que le commerce américain est appelé à retirer du port projeté.

## Les traités de commerce Français.

Voici un extrait du discours prononcé au Corps législatif par M. Pouyer-Quertier en réponse au ministre du commerce:

M. Pouyer-Quertier.—D'abord comment les traités de commerce sont-ils venus?

Le 5 janvier 1860, l'empereur, dans une lettre mémorable, exposait, d'une main ferme, les principes économiques qui devaient prévaloir dans un grand pays, et qui, s'ils étaient appliqués, auraient fait de la France une nation prospère. Dans cette lettre, l'empereur disait: Avant de créer de nouvelles relations internationales, avant de concéder des traités de bienveillance, nous devons perfectionner notre agriculture, donner au pays des moyens de transports à bon marché, faciliter la concurrence entre les chemins de fer et les canaux, alléger les charges des contribuables, faire disparaître les prohibitions. Voilà quels étaient les termes du programme du 5 janvier. Il avait promis ainsi des prêts à l'agriculture et à l'industrie.

Eh bien, qu'a-t-on vu? La lettre impériale était publiée le 15 janvier, et le 20, on apprenait avec surprise que toutes les réformes économiques qui devaient être le couronnement de ce programme étaient réalisées, que le traité de commerce était fait.

Richard Cobden était alors à Paris. Je n'ai jamais confondu cet homme illustre avec les théoriciens étrangers aux affaires. Il y était très profondément initié. J'ai su comm lorsque je faisais en Angleterre mes études industrielles en 1840, 1842, 1843.

Je l'ai suivi pas à pas dans les questions économiques; j'ai vu qu'il y avait diminué en Angleterre le prix des choses nécessaires à la vie, qu'il y avait amélioré toutes les conditions du travail.

En France, avec vous obtenu les mêmes résultats? Loin de là. C'est que ce n'est pas en restant dans un cabinet qu'on apprend à résoudre ces grandes questions. Richard Cobden était un homme d'affaire; c'est dans les affaires que Robert Peel et sa famille ont fait leur prodigieuse fortune: M. Gladstone est un homme d'affaires.

M. Emile Ollivier—En traduisant Homère!

M. Pouyer-Quertier—Richard Cobden négocia donc avec les ministres français. Voilà comment les traités de commerce ont été conclus. Une protection de 30 0/0, nous disait-on, avait été réservée à certaines industries françaises. Qu'avons-nous demandé alors? Nous avons demandé que les tarifs fussent soumis à la chambre, où sont représentés tous les intérêts du pays. Nous ne l'avons pas obtenu.

Le gouvernement, il est vrai, a fait faire une enquête par le conseil supérieur du commerce; mais on n'en a jamais connu les délibérations.

Le ministre d'Etat—Les délibérations ont été imprimées et livrées à la France entière. (C'est vrai!)

M. Pouyer-Quertier—Soit, mais vous n'en avez tenu aucun compte. Vous avez établi les tarifs avant même de connaître le résultat des études de la commission d'enquête.

M. le ministre d'Etat.—C'est une erreur matérielle.

M. Pouyer-Quertier—Ils ont été arrêtés de concert avec M. Richard Cobden. Etaient-ils définitifs? La suite le prouvera. Les traités de rêve peut-être si les engagements prix avaient été tenus. L'ont-ils été?

Où sont nos rivières terminées? Où en sont la Seine, la Loire, le Rhône, la Saône, le Rhin? Où en sont les canaux de toute la France? Il suffit, pour le savoir, de consulter le Livre Bleu. Vous y verrez que la situation sur la Seine est intermittente, que les canaux de la Bourgogne sont dans des conditions déplorables, que le canal de la Marne au Rhin n'est pas régulièrement navigable. Vous y verrez que pour terminer la Saône il faut encore cinq barrages, qui coûteront plusieurs millions; que, pour terminer la Seine vous avez encore 6 millions; qu'en ce qui concerne le canal, qui devaient nous arracher au monopole des chemins de fer, sont encore à entreprendre.

Vous avez livré l'industrie à la concurrence étrangère, et les engagements de la lettre de 5 janvier sont toujours à remplir. Au lieu de donner des subventions à certaines compagnies, si vous les vaniez appliquées à ces travaux, ils seraient achevés, et vous auriez pu même en entreprendre d'autres sur d'autres points du territoire.

Il n'y a pas en France de travail plus important que les canaux, que l'amélioration des rivières et des fleuves. C'est le seul moyen de lutter contre la concurrence formidable des chemins de fer, contre c-tte exploitation du pays entier, dont les intérêts de toutes les villes manufacturières et commerciales sont prises sous pouvoir s'en dégager. (Mouvements divers)

Consultez les chambres de commerce. Toutes protestent contre les sacrifices qui leur sont dûs. De toutes parts vous avez entendu les plaintes les plus vives contre cette exploitation que ne peut atténuer le monopole des chemins de fer. Voilà la véritable situation. Et c'est dans le Livre Bleu que je la prends. On nous demande encore 450 millions pour terminer ces travaux, qui étaient jugés indispensables, en 1860, pour permettre à l'industrie de lutter contre la concurrence étrangère.

Ce n'est pas tout: la seulement ce qui avait été promis. On devait réduire les droits sur certaines matières, sur les sucres, par exemple. En 1860, vous avez, en effet, décidé qu'une réduction aurait lieu sur les sucres. Mais, en 1864, le gouvernement a redemandé une grande partie de la réduction. C'est là encore un engagement qui n'a pas été tenu.

Mon ami Cobden était alors à Paris. Je n'ai jamais confondu cet homme illustre avec les théoriciens étrangers aux affaires. Il y était très profondément initié. J'ai su comm lorsque je faisais en Angleterre mes études industrielles en 1840, 1842, 1843.

Je l'ai suivi pas à pas dans les questions économiques; j'ai vu qu'il y avait diminué en Angleterre le prix des choses nécessaires à la vie, qu'il y avait amélioré toutes les conditions du travail.

En France, avez